**Note du Haut Commissariat au Plan**

**relative aux principales caractéristiques de la population**

**active occupée en 2018**

Selon les résultats de l’enquête nationale sur l’emploi, la population âgée de 15 ans et plus a atteint, en 2018, 25.950.000 personnes, 11.979.000 sont des actifs (10.811.000 pourvues d’un emploi et 1.168.000 en chômage) et 13.970.000 en dehors du marché de travail.

Le taux d’activité a atteint 46,2%, 41,8% en milieu urbain et 53,9% en milieu rural, 70,9% parmi les hommes et 22,2% parmi les femmes. Ce taux passe de 45,7% parmi les actifs n'ayant aucun diplôme à 42,9% parmi ceux ayant un diplôme de niveau moyen, pour atteindre 55,9% parmi les actifs ayant un diplôme de niveau supérieur.

Sur les 10.811.000 personnes actives occupées, 44,8% sont des ruraux et 23,2% sont de sexe féminin. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans sont plus présents sur le marché de l’emploi avec une part de 37,8% du volume de l’emploi total (11,1% pour les 15-24 ans et 26,7% pour les 25-34 ans).

En 2018, le taux d’emploi a atteint 41,7% au niveau national (35,9% en milieu urbain et 52% en milieu rural), 65% parmi les hommes et 19% parmi les femmes. Il est de 57,8% pour la tranche d’âge 35-44 ans et de 20,2% pour celle de 15 à 24 ans.

**Graphique 1. Taux d’emploi selon l’âge et le milieu de résidence (%).**

Les taux d’emploi les plus élevés sont observés dans les régions d’Eddakhla-Oued Eddahab (64,3%), de Marrakech-Safi (45,2%) et de Casablanca-Settat (44,5%). En revanche, les régions de Guelmim-Oued Noun, de Laayoune-Sakia El Hamra et de l’Oriental enregistrent les taux les plus bas avec respectivement 34,4%, 35,9% et 36,9%.

Le secteur des services emploie 42,4% des actifs occupés (4.583.000 personnes), suivi de l’"agriculture, forêt et pêche", avec 35% (3.780.000), de l’industrie y compris l’artisanat, avec 11,7% (1.269.000) et des BTP avec 10,8% (1.169.000).

Près des deux tiers (64,4%) des actifs occupés citadins travaillent dans le secteur des services et près d’un travailleur sur 5 (17,9%) dans l’industrie y compris l’artisanat. En milieu rural, près des trois quarts (72%) des actifs occupés exercent dans le secteur de l’agriculture, forêt et pêche.

Au niveau national, 9 actifs occupés sur 10 travaillent dans le secteur privé, 97,1% en milieu rural et 84,4% en milieu urbain.

Les "ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche" sont les professions les plus exercées avec 21% des actifs occupés (3,1% dans les villes et 43% dans la campagne). Viennent en deuxième position, les ″artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux″ avec 18,7%, suivis des "manœuvres non agricoles, manutentionnaires, petits métiers " avec 14,9%.

Les "cadres supérieurs et membres des professions libérales" et les "membres des corps législatifs, élus, responsables hiérarchiques " affichent les proportions les plus faibles, avec respectivement 3,8% et 0,7% des actifs occupés.

**Le salariat et l’emploi individuel prédominent**

Près de la moitié (48,8%) des actifs occupés âgés de 15 ans et plus sont des salariés, 30,3% des indépendants, 16% des aides familiales et 2,4% des employeurs.

Le travail indépendant est plus fréquent parmi les hommes (34,5%) que les femmes (16,5%). Le statut d’employeur atteint sa valeur maximale auprès des hommes citadins (4,1%) et la situation des aides familiales reste prépondérante parmi les femmes rurales (70,4%).

L’emploi salarial reste plus présent parmi les femmes actives citadines (80,8% contre 61,3% pour les hommes).

**Les indépendants : une population exerçant en majorité dans les secteurs des services et de l’agriculture**

Avec 3.277.000 personnes, la population des travailleurs indépendants représente au niveau national 30,3% de l’ensemble des actifs occupés âgés de 15 ans et plus. Cette proportion est de 34,5% pour les hommes, 16,5% pour les femmes, 25,9% en milieu urbain et 35,7% en milieu rural.

Plus de la moitié (51,2%) des indépendants sont âgés de 45 ans et plus, 45,9% de 25 à 44 ans et 2,9% de 15 à 24 ans.

Les secteurs des services et de l’agriculture, forêts et pêche concentrent 85% des indépendants (43,5% et 41,5% respectivement). Près de 70% des indépendants du secteur des services travaillent dans la branche du commerce.

Les trois quarts (75%) des indépendants ruraux exercent dans le secteur de l’agriculture, forêts et pêche et 71,3% des indépendants citadins travaillent dans le secteur des services.

**Population étrangère au Maroc: Une personne sur deux accède au marché de travail**

En 2018, selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi, la population étrangère au Maroc est estimée à environ 45 000 personnes. Cette estimation devrait prendre en considération le fait que cette enquête, représentative de l'ensemble de la population étrangère résidant sur le territoire national constituée en ménages ordinaires, n'inclut pas les étrangers regroupés dans des ménages collectifs (regroupements établis dans certaines villes ou zones rurales).

Parmi l'ensemble des immigrants au Maroc, 22,6% sont originaires de pays arabes, 37,3% de pays européens et 33,3% de pays africains subsahariens non arabes.

Près de 6 immigrants sur 10 (59,7%) sont de sexe masculin et plus de 8 sur 10 (84,2%) ont un diplôme, 64,8% un diplôme de niveau supérieur et 19,4% de niveau moyen.

Les indicateurs d'accès de la population étrangère au marché du travail sont légèrement supérieurs à ceux observés parmi l'ensemble de la population. Pour cette catégorie, le taux d’activité atteint 51,3% (contre 46,2% pour l'ensemble de la population), le taux d'emploi 43,9% (contre 41,7%) et le taux de chômage 14,4% (contre 9,8%).

**Faible qualification des actifs occupés**

Près de 6 actifs occupés sur 10 (57,8%) n’ont aucun diplôme (6.248.000 personnes), 28,6% ont un diplôme de niveau moyen(3.091.000) et 13,6% de niveau supérieur(1.469.000). Parmi les actifs occupés n’ayant aucun diplôme, 3.106.000 travaillent dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche" (82,2% de l’emploi total de ce secteur), 726.000 dans les BTP (62,1%), 585.000 dans l'industrie y compris l’artisanat (46,1%) et 1.827.000 dans les services (39,9%).

Selon le statut professionnel, près des trois quarts (72,2%) des indépendants ne disposent d’aucun diplôme, environ le quart (23,6%) ont un diplôme de niveau moyen et seulement 4,2% un diplôme de niveau supérieur. S'agissant des salariés, ces proportions sont respectivement de 44,2%, de 32,9% et de 22,8%.

**Graphique 2. Structure de la population en âge d’activité (15ans et plus)**

**et de la population active occupée selon le niveau de diplôme (en %)**

**Mode précaire d’insertion dans le marché du travail**

Près d’un actif occupé sur six (16,4%) exerce un emploi non rémunéré (33% en milieu rural et 3% en zones urbaines).

Près de 39,3% des femmes actives occupées travaillent sans rémunération contre seulement 9,5% des hommes. Cette part atteint 70,5% pour les femmes rurales.

Avec une part de 45,5%, les jeunes de moins de 25 ans sont plus touchés par le travail non rémunéré. Cette proportion est de 11,2% pour les adultes âgés de 45 ans et plus.

Les non diplômés demeurent également les plus concernés par l’emploi non rémunéré avec une part de 21,2% contre 9,9% pour les diplômés.

Selon la régularité dans le travail, 9,1% des actifs occupés exercent un emploi de type occasionnel ou saisonnier (11,2% dans la campagne et 7,4% dans les villes).

Par ailleurs, près de 6,2% des actifs occupés travaillent le jour et la nuit (8,6% en milieu urbain et 3,2% en milieu rural), 2,5% alternent le jour et la nuit et 1% travaillent uniquement la nuit.

La part des actifs occupés travaillant le jour et la nuit, parmi les hommes, est le double de celle enregistrée parmi les femmes (respectivement 7,1% et 3,1%). Elle atteint son niveau le plus élevé dans le secteur des services (11,3%).

Sur un autre plan, quatre actifs occupés sur dix (40,4%) travaillent plus de 48 heures par semaine (45,3% parmi les citadins et 34,4% parmi les ruraux)

La durée excessive[[1]](#footnote-2) de travail concerne principalement les hommes (48,7%) plus que les femmes (12,8%). Selon le secteur d’activité économique, près de la moitié des actifs exerçant dans les secteurs des BTP (48,7%) et des services (47,5%) travaillent plus que 48 heures par semaine.

**Faible protection de l’emploi**

Un peu plus d’un actif occupé sur 4 (26,1%) bénéficie d’une couverture médicale liée à l’emploi (38% dans les villes et 11,4% dans la campagne).

La disposition d’un diplôme augmente les chances d’accéder à un emploi assurant une couverture médicale. La part des actifs occupés affiliés à un système de couverture médicale augmente, ainsi, avec le niveau de diplôme, passant de 14,6 % parmi les non diplômés à 73,4% parmi les titulaires d’un diplôme de niveau supérieur.

L’industrie y compris l’artisanat enregistre le taux d’affiliation le plus élevé (43%), suivi des secteurs des services (37,9%), des BTP (15%) et de l’agriculture, forêt et pêche (9,4%).

Au niveau national, 45,4% des salariés bénéficient d’une couverture médicale assurée par l’employeur, 52,3% en milieu urbain et 26,3% en milieu rural. Parmi les femmes, cette part est de 53,6% contre 43,3% parmi les hommes.

Près d’un actif occupé sur 5 (19,4%) est couvert par un système de retraite, 31,3% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est presque de même niveau aussi bien parmi les hommes que les femmes, avec respectivement 19,1% et 20,7%. Ce taux passe de 12,5% parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans à 21,6% parmi les personnes de 30 ans et plus et de 7,1% parmi les sans diplôme à 68,7% parmi les détenteurs d'un diplôme supérieur.

Les secteurs de l’"industrie y compris l'artisanat" et des "services" affichent les taux de couverture de retraite les plus élevés avec respectivement 36% et 30,9% alors que celui des "BTP" et de l’"Agriculture, forêt et pêche" enregistrent les taux les plus bas avec respectivement 7,5% et 3,6%.

Selon le statut professionnel, près de 4 salariés sur 10 (37,9%) et un employeur sur 5 (19,8%) sont affiliés à un système de retraite.

**Un monde de travail peu organisé et faiblement protégé**

Près de 6 salariés sur 10 (59,4%) ne disposent pas de contrat qui formalise leur relation avec l'employeur. Seuls 7,1% des salariés disposent d’un contrat verbal, 8% d'un contrat à durée déterminé et 24% d'un contrat à durée indéterminée.

La part des salariés ne disposant pas de contrat s’élève à 79,7% en milieu rural contre 52,1% en milieu urbain. Cette part passe de 48,8% parmi les femmes à 62,1% parmi les hommes.

Les jeunes et les non diplômés restent les catégories les plus touchées par la précarité de l’emploi. En effet, les jeunes de moins de 25 ans sont les plus concernés par le travail sans contrat, avec un taux de contractualisation de 21,2%. Ce taux croit avec l’âge pour atteindre 45,7% parmi les âgés de 45 ans et plus.

Les non diplômés enregistrent un taux de contractualisation faible (20,8%) par rapport aux diplômés et surtout les diplômés de niveau supérieur pour lesquels cette proportion atteint 77,2%.

**Affiliations syndicales ou professionnelles**

La majorité des actifs occupés (95,7%) ne sont affiliés à aucune organisation syndicale ou professionnelle, 92,9% en milieu urbain et 99,2% en milieu rural; 95,7% parmi les hommes et 95,9% parmi les femmes.

Parmi l'ensemble des salariés, 92,8% ne sont affiliés à aucune organisation syndicale ou professionnelle, 91% en milieu urbain et 98,2% en milieu rural.

**Le sous-emploi : un phénomène touchant en particulier les actifs occupés hommes, ceux n’ayant aucun diplôme et ceux exerçant dans le secteur des BTP**

Le sous-emploi, tel qu’il est observé par l’Enquête Nationale sur l’Emploi et recommandé par le Bureau International du Travail, est constitué de deux composantes ; la première est liée au nombre d’heures travaillées et la deuxième aux autres formes d’emplois inadéquats notamment, l’insuffisance du revenu du travail et l’inadéquation entre la formation et l’emploi.

En ce qui concerne la première composante, la population active occupée en situation de sous-emploi liée au nombre d’heures travaillées est passée, entre 2017 et 2018, de 336.000 à 349.000 personnes au niveau national, de 172.000 à 175.000 en milieu urbain et de 164.000 à 174.000 en milieu rural. Les taux correspondants sont ainsi devenus au niveau national 3,2% au lieu de 3,1%, en milieu rural 3,6% au lieu de 3,4% et ayant stagné à 2,9% en milieu urbain.

Quant à la deuxième composante, la population active occupée en situation de sous-emploi liée aux autres formes d’emplois inadéquats, est passée, durant la même période, de 708.000 à 684.000 personnes au niveau national, de 349.000 à 342.000 en milieu urbain et de 359.000 à 342.000 en milieu rural. L’incidence de cette forme de sous- emploi est passée, entre les deux années, de 6,6% à 6,3% au niveau national, de 5,9% à 5,7% en milieu urbain et de 7,4% à 7,1% en milieu rural.

En somme, si on regroupe le sous-emploi dans ses deux dimensions, il représenterait 1.033.000 personnes au niveau national, contre 1.044.000 une année auparavant, enregistrant une baisse de 11.000 personnes. Entre les deux années, l’effectif global de la population en situation de sous-emploi a également baissé aussi bien dans les villes (de 521.000 à 517.000 personnes) que dans la campagne (de 523.000 à 516.000). Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 9,8% à 9,6% au niveau national, de 8,9% à 8,7% en milieu urbain et de 10,8% à 10,6% en milieu rural.

Plus de 8 actifs occupés en situation de sous-emploi sur 10 (86,6%) sont des hommes. L’incidence du sous-emploi parmi les masculins (10,8%) représente le double de celle des féminins (5,5%).

Le taux de sous-emploi le plus élevé est enregistré parmi les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans (15,9%). Ce taux atteint 5,1% pour les adultes âgés de 45 ans et plus.

La majorité (83,6%) des sous employés sont soit sans diplôme (54,6%) ou disposent d’un diplôme dont le niveau ne dépasse pas le certificat de l’enseignement fondamental (29%).

Parmi les actifs occupés diplômés, la probabilité d’être en situation de sous-emploi la plus la forte est enregistrée pour les titulaires de certificats en spécialisation professionnelle (16,4%), la plus faible parmi les titulaires de diplômes supérieurs délivrés par les facultés (10,0%).

Le secteur des BTP reste le plus touché par le phénomène du sous-emploi avec un taux de 15,1% au niveau national. Le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche" enregistre un taux de 10%, suivi par le secteur des "services" avec 8,6%. Le secteur de l’"industrie y compris l’artisanat" est, quant à lui, le secteur le moins touché par le phénomène du sous-emploi avec un taux de 6,8%.

La répartition régionale de cette population révèle que près des trois quarts (73%) des sous-employés sont concentrés dans cinq régions : Fès-Meknès vient en première position avec 17,5% des sous-employés, suivie de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (16,3%), de Casablanca-Settat (14,7%), de Rabat-Salé-Kénitra (12,8%) et de Béni Mellal-Khénifra (11,3%).

Les taux de sous-emploi les plus élevés sont observés dans les régions de Béni Mellal-Khénifra (15,1%), Fès-Meknès (14,5%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (14%). En revanche, les régions de Drâa-Tafilalet et Guelmim-Oued Noun enregistrent les taux les plus bas avec respectivement 4% et 3,1%.

1. La notion de durée excessive de travail, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT), se réfère à la proportion de population occupée dont les horaires effectifs de travail dans tous les emplois dépassent 48 heures par semaine. [↑](#footnote-ref-2)